**III. Notions importantes en phonétique du français**

**III.2. Le « e caduc »**

**1. Définition**

Le « e caduc » est une voyelle centrale orale, arrondie. Le [ə] est dit muet, c’est-à-dire un phonème conservé à l’écrit, mais qui n’est pas toujours prononcé ou prononçable à l’oral. Il se trouve dans certains contextes prononcé. Une des caractéristiques du « e caduc » est son instabilité à plusieurs niveaux. Tout d’abord, le e caduc peut aussi bien apparaître que disparaître : il existe très peu de situations où sa présence est définitive et certaine. La voyelle « e caduc » a comme caractéristique principale de pouvoir disparaître dans la chaîne parlée, sans modifier le sens du message.

En français, le « e caduc » [ə] est maintenu en général pour :

- Eviter un groupe de consonnes successives difficiles à prononcer comme dans l’exemple de « fortement », s’il tombe on aura un groupe de trois consonnes successives : [fɔrt**e**m]

- Il est aussi maintenu quand il a une valeur phonologique en ce sens que sa chute ou sa prononciation permet de changer la signification des mots/monèmes. Exemple : « pela » : si le « e caduc » chute, on le confondra avec « plat », donc on doit le prononcer [p**ə**la].

Il est à noter que dans la langue courante (registre familier), il y a une tendance à son effacement dans la majorité des cas. Sa réalisation peut dépendre aussi des locuteurs et de leurs débit ou rythme de parole. En revanche, on note une tendance à son maintien dans la langue/registre soutenue comme dans les textes de poésie et autres.

**2. Les différentes dénominations**

Le « e  caduc » doit son nom au fait qu’il peut tomber, comme les feuilles d’automne. On l’appelle également, pour la même raison, « e instable », ou « e muet ». La complexité du e caduc apparaît de façon frappante dans la multiplicité des dénominations qui ont pu lui être attribuées depuis le XVIème siècle :

Les anciens grammairiens le nommaient **e féminin** parce qu’il est encore, à l’écrit, la marque morphologique du féminin (il indiquait ce genre), Il permettait de distinguer par exemple *aim****é*** de *aimé****e***.

Les phonéticiens optent pour la dénomination “***e caduc***”. **Martinet (1972)** fait une corrélation entre ce terme et les feuilles caduques d’un arbre : le e est caduc “comme sont les feuilles de platane ou de hêtre qui tantôt pendent aux branches, tantôt disparaissent, entraînées par le vent”. Pour **Carton** **(1974)**, l’idée qu’un son puisse tomber lui paraît incorrecte. **Delattre (1966)** préfère nommer cette voyelle “***E instable***”. Carton estime pourtant que ce terme est inadéquat, la voyelle étant stable quand elle est présente. Delattre utilise le terme “e-muet” quand il est presque toujours élidé et “e caduc” quand il peut être prononcé.

Une autre dénomination possible pour le “***e-muet***” est “***e central***” ou “**e neutre**”, terme qui fait référence à sa position articulatoire, c’est-à dire la partie centrale du dos de la langue, qui se rapproche du milieu de la voûte palatine, par opposition aux voyelles antérieures ou postérieures comme il a bien expliqué **André Martinet** : “La voyelle neutre, notée [**ə**], n’est ni très ouverte, ni très fermée, ni d’avant, ni d’arrière…“.

En français moderne, **le e muet de fin de mot** indique la prononciation de la consonne finale, comme dans parte [paʀt], en face de part [paʀ].

La prononciation du [ə] est très proche du euh…d’hésitation et souvent confondu avec le [œ] ouvert.

Le terme **schwa /ʃva/** (une dénomination très courante),qui est la transcription d’un mot hébreu signifiant « en vain, néant », est employé en linguistique pour désigner la voyelle neutre, centrale, notée [ə] en alphabet phonétique international (API).

L’appellation “***e sourd***” évoque l’absence de sonorité lors de l’émission de la voyelle.

**3. Le « e » caduc est-il un phonème ?**

Le e caduc a un rôle marginal dans la phonologie du français. On ne trouve pas de termes lexicaux courants où le e caduc puisse s’opposer à un autre phonème pour former une paire minimale. Que le e de *portemanteau* ou de *samedi* soit prononcé ou non ne change rien et on ne voit pas quel mot nouveau entrainerait la substitution du e caduc à une autre voyelle dans ces mot.

Cependant, on a de même des oppositions comme (*le/les)* [lə] et [le], donc / ə/et /e/où le e caduc joue un rôle phonologique évident comme on l’a vu aussi plus haut avec « pela » et « plat ».

**4. Les réalisations possibles du « e caduc »/Règles distributionnelles générales**

**1)** le « e caduc » se prononce quand il est la dernière lettre de la 1ère syllabe d’un mot :

Repas [ R**ə**pa], renom [R**ə**n], premier [pR**ə**mje], tenace [t**ə**nas], tenir [t**ə**niR]

**2)** la lettre « e » sans accent ne se prononce pas à la fin d’un mot : Envie [vi], amie [ami], petite [pətit], sortie [sɔRti], sauf dans le cas du pronom accentué où il se prononce comme dans : dis-le [dil**ə**], fais-le [fεl**ə**], etc.

**3)** la lettre e se prononce dans les monosyllabes : ce[s**ə**], me[m**ə**], que[k**ə**], je[ʒ**ə**], ne[n**ə**], se[s**ə**], etc.

**4)** quand deux monosyllabes se suivent (contenant e caduc), on ne prononce généralement que le premier : je ne sais pas [ʒ**ə**nsεpa], il te le dit [ilt**ə**ldi], je ne regrette rien [ʒ**ə**nRəgRεtRj]

Exception : « ce que ». « Je sais ce que tu veux dire » = [ʒ**əs**εs**ə**k**ə**tyvødiR**]**

**5)** le préfixe « re » (de la répétition) se prononce toujours : r**e**plier, r**e**faire, r**e**venir, r**e**voir, r**e**partir etc.

**6)** la règle des trois consonnes : le « e » caduc est maintenu (prononcé) pour éviter la formation d’un groupes de trois consonnes ou plus à la suite, ce qui va être lourd-difficile à prononcer :

Dans « exact**e**ment », le e caduc est précédé de deux consonnes «c » et « t ». Pour éviter trois consonnes successives, on prononce le « e caduc » = [εgzakt**ə**m]. Il en est de même pour : probabl**e**ment, gouvern**e**ment, vendr**e**di, simpl**e**ment, appart**e**ment, etc.

Mais quand le « e caduc » est précédé d’une seule consonne, il n’est pas prononcé comme dans « généralement » où il est précédé uniquement de « l » = [ʒeneRalm]. Il en est de même pour les mots « habituellement », « appelons », « samedi », « suavement », « doucement », « franchement », etc.

**7)** Le « e caduc » peut correspondre à un « a » dans certains mots comme :

Différemment [difeRam], apparemment [apaRam], fréquemment [fRekam], femme [fam], etc.

**8)** Devant le « h aspiré », le e caduc se maintient : le héros, le hameau, le havre, le handicapé, etc.

**9)** Le « e caduc » peut tomber lorsue l’une des consonnes précédentes est un [R] :

parce que [paRskə], marchera [maʀʃʀa]…..

**10)** Curieusement le e caduc après la consonne [ɲ] a tendance à réapparaitre actuellement dans les mots comme : enseignement [ɑ̃sɛɲəmɑ̃], accompagnement [akɔ̃paɲəmɑ̃]….

**11)** Le « on » de monsieur et le « ai » du verbe faire au présent et à l’imparfait correspondent à un e caduc prononcé : monsieur [m**ə**sjø], faisons [f**ə**z], faisais [f**ə**zε]

**12)** Devant une consonne double ou « sc », le « e » sans accent correspond à un « e fermé » [e] : effort [efɔR], essence [ess], essentiel [essjεl], descente [dest]

**Exception** : dans les préfixes ou anciens préfixes, comme « dessus », « dessous », le e caduc est maintenu.

**13)** Dans certaines locutions ou syntagmes **:**

Généralement le « e caduc » chute si le premier mot du syntagme se termine par le e caduc et le mot d’après commence par une voyelle : votre amie [vɔtRami], une table ovale [yntablɔval], quatre ans [katRɑ̃]. Si au contraire le mot d’après commence par une consonne, le «  e caduc » est généralement maintenu comme dans : une table ronde [yntabləRd], votre frère [vɔtrəfRεR], quatre mois [ katRəmwa], n’importe quoi [ npɔRtəkwa], etc.

**5. La gémination**

En raison de la chute du [ə], deux consonnes identiques peuvent être mises en contact, on parle alors de **consonnes géminées** ou de **gémination.**

Ainsi, dans l’exemple suivant : «  Tu le lis » [tyl**ə**li] , le [ə] de « le » chute ce qui provoque la mise en contact de [l] de « le » et de [l] de « lis » qui sont alors des consonnes géminées.

Toutefois, la gémination peut survenir sans qu’il y ait chute du [ə], par la juxtaposition directe de deux consonnes identiques. Il en est ainsi, dans l’exemple suivant : « Il lit » [illi] ou les deux consonnes identiques sont juxtaposées directement.

Il ne faut pas confondre la gémination et les consonnes doubles de l’orthographe. Ainsi, le double « m » de « grammaire » ne se prononce qu’une seule fois : [gramεR].

**Exercice 1 :**

Après avoir transcrit ces énoncés, repérez les « e caduc », soulignez ceux qui sont maintenus, mettez entre parenthèse ceux qui ne sont pas prononcés en justifiant votre réponse (citez l’une des 13 règles concernant la réalisation du e caduc citées plus-haut) :

- « Je ne faisais pas attention à ses comportements insultants et monsieur prenait cela pour de la faiblesse ».

- « Marguerite et Madeleine se réjouissent amplement de rejoindre le théâtre de la ville avec l’oncle Albert pour revoir cet auteur de renom dont elles ne cessent de parler depuis quatre jours ».

- « Ce que tu m’as fait endurer, je ne l’oublierai jamais ma chère amie ! Même si tu essaie opiniâtrement de te racheter…Tu le sais pertinemment ».

- «  Il faut appeler votre camarade vendredi et repartir avec lui pour parvenir à l’heure du train samedi ».

**Exercice 2 :**

Transcrivez phonétiquement les phrases suivantes. Relevez les cas de consonnes géminées et expliquez-les.

* Note le code de la porte.
* Tu as fait neuf fois le tour du stade.
* Elles ne dialoguent guère.
* Il lit beaucoup.